



## **Fonctionnement des Cours de Théâtre.**

### **Les cours ont lieu le mercredi :**

- de 14h à 15h30 à La Maison de la Famille à Saint-Malo.(enfants)
- de 15h30 à 17h à La Maison de la Famille à Saint-Malo (ados)
- de 20h30 à 22h30 dans les salles de quartiers de la Madeleine (adultes-bien-être)

### **Les cours ont lieu le jeudi :**

- de 20h30 à 22h30 dans les salles de quartiers de Rocabey (adultes-perfectionnement)

Notre responsabilité est engagée à l'intérieur des salles et uniquement aux horaires de cours.

La ponctualité est bien sûre de mise afin de travailler dans des conditions optimales.

Il est conseillé de venir dans une tenue confortable.

Un comportement correct est exigé de la part de tous dans les salles, ainsi qu'aux alentours, (comme respecter la tranquillité des riverains en sortant).

Merci de veiller à ce que vos téléphones portables soient mis en mode silencieux et rangés pendant toute la durée du cours.

### **Les cours se composent de 3 éléments : Exercices-Improvisations- Travail de scènes.**

Avec pour les adultes deux modules :

- module « détente-bien-être »
- module « perfectionnement »

Pour les enfants le travail est axé sur les exercices-Improvisations, l'étude de scénettes et l'écriture théâtral. Un spectacle est envisagé en fin d'année...

Par ailleurs des stages de deux jours existent tout le long de l'année (enfants et adultes)

Une représentation de fin d'année sera l'aboutissement de l'apprentissage effectué tout au long de l'année. Pour ce, Le 3<sup>ème</sup> trimestre est consacré au spectacle. Les participants aux cours pourront y prétendre dans la mesure ils seront disponibles à la date de la représentation et sauront leur texte. Le module « détente-bien-être » ne nécessitant pas un spectacle de fin d'année.

En cas d'abandon en cours d'année, aucun remboursement ne sera accordé .L'association se réserve le droit d'exclure une personne ayant un comportement inapproprié à une activité théâtrale, sur décision du conseil d'administration. Une attestation d'assurance est demandée pour les enfants.

Le Président de l'Association.

J'ai pris connaissance de ces informations

(signature)